

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 060

Le 22 mai 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Groupe SNC-Lavalin Inc. (ATRL & FCL) Changement de Nom et CUSIP

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que « Groupe SNC-Lavalin Inc. » changera de nom pour « Groupe AktinsRéalis Inc. » .

À l'ouverture des marchés le 23 mai 2024, la société va transiger sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de la CDCC, toutes les options sur Groupe SNC-Lavalin Inc. seront ajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** **23 mai 2024**
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR** **100 actions ordinaires de Groupe AktinsRéalis Inc.**
CONTRAT:
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP :** **04764T 10 4**
- **LIMITES DE POSITION ET** **Les limites de position et de levée demeureront**
DE LEVÉE : **inchangées à 75 000 contrats**

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaïde ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
3^e étage C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

En raison du fait que le symbole d'action ou le symbole de classe ne change pas, la bourse ne modifiera pas les ordres et par conséquent, aucun ordre ne devra être réintégré.

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR:** 23 mai 2024
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS:** Inchangé
- **SYMBOLE DES BTIC:** Inchangé
- **NOMBRES DE CONTRAT:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de Groupe AktinsRéalisis Inc.
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 75 000 contrats

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC